

Mémoire à tous les entraîneurs qui doivent gagner des points de développement professionnel (DP) pour la recertification du PNCE.

COMMENT GAGNER des points DP? - Toutes les activités de DP doivent être enregistrées dans le casier (base de données ACE). Toutes les activités officielles approuvées par l'ACE sont automatiquement enregistrées dans le CASIER. Toutes les activités non autorisées par l'ACE doivent être déclarées par eux-mêmes dans leur profil personnel dans le CASIER.

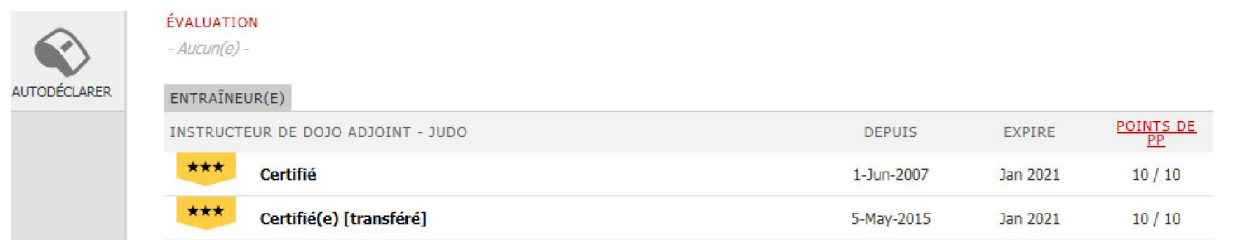
NOUVEAU:

1. **Judo Canada** à : <https://www.judocanada.org/fr/cours-en-ligne/> sont répertoriés les cours en ligne offrant des points de développement professionnel - les cours avec (DP) sont automatiquement enregistrés dans la base de données de l'ACE pour 5 points par cours. Les parcours sans (DP) doivent être consignés dans des profils individuels dans le CASIER par l'entraîneur et donnent 3 points DP.

Si votre certification dans le système PNCE actuel a été transférée de l'ancien système et que vous n'avez jamais effectué l'évaluation en ligne pour **Prise de décisions éthiques (PDE)**, vous pouvez renouveler votre certification en une seule étape-faites l'évaluation en ligne pour **Prise de décisions éthiques (PDE)**. Lorsque vous complétez le module avec une note de 75% ou plus, vous allez vous re-certifier et votre cycle de maintien va redémarrer. Par exemple: si vous étiez entraîneur certifié PNCE de niveau 2 et que votre certification a été transférée au système actuel en mai 2015, votre cycle de maintien serait du 1er janvier 2016 au 1er janvier 2021. Si vous n'avez jamais effectué l'évaluation en ligne pour **Prise de décisions éthiques (PDE)**, celle-ci devrait être complétée avant le 1^{er} janvier 2021. Une fois cela fait, votre cycle de maintien redémarrera. Si vous complétiez l'évaluation en ligne pour **Prise de décisions éthiques (PDE)** en novembre 2018 - votre cycle recommencerait le 1er janvier 2019 et se terminerait le 1er janvier 2024.

Où trouvez-vous votre statut de certification?

Dans le Casier dans votre Profil, sur l'onglet « Certification », vous verrez



| ÉVALUATION | |
|------------------------------------|--------------|
| - Aucun(e) - | |
| ENTRAÎNEUR(E) | |
| INSTRUCTEUR DE DOJO ADJOINT - JUDO | POINTS DE DP |
| *** Certifié | 10 / 10 |
| *** Certifié(e) [transféré] | 10 / 10 |

Toutes les activités de DP doivent être enregistrées dans le Casier.

- **Les activités autodirigées doivent être enregistrées par chaque entraîneur sur leur propre page de Profil dans le Casier. Le bouton «Auto-déclarer» est disponible dans l'onglet Certification. Voir la capture d'écran ci-dessus; Il existe deux options pour auto-déclarer une activité d'entraîneur autodirigée : pratique active de l'entraînement et apprentissage autodirigé.**

- **Une pratique active de l'entraînement peut être réclamée pour un maximum de 1 point par année pour un maximum de 5 points par période de renouvellement de recertification.** Les points doivent être réclamés un à la fois dans le Casier durant l'année en cours. Par exemple: le point pour 2018 doit être réclamé entre le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2018.
- **L'apprentissage autodirigé peut être réclamé pour un maximum de 3 points par cycle et peut être réclamé en une seule entrée,** en fonction de la durée de l'activité ou de plusieurs entrées pour un maximum de 3 points. Les lignes directrices sont 1 point par heure d'apprentissage.
- **Toute activité de DP sanctionnée au niveau national, provincial ou d'un territoire (une clinique d'entraîneur, par exemple, des séminaires pour entraîneurs donnés par des experts invités, une clinique pour instructeurs tels que des séminaires de kata) sera enregistrée dans le Casier par Judo Canada ou un représentant provincial autorisé et donne 3 points.** Ces activités de perfectionnement professionnel doivent être approuvées par Judo Canada avant qu'elles n'aient lieu. Aucune approbation rétroactive ne sera accordée.
- **Tout DP organisé par l'Association canadienne des entraîneurs (ACE) est admissible pour des points de DP.** Par exemple, la conférence Sport Leadership Sportif est automatiquement indiquée dans le Casier et donne 5 points de DP.
- **Toute activité PNCE organisée par Judo Canada est automatiquement enregistrée dans le Casier et donne des points de DP.**

Que se passe-t-il si vous n'avez pas suffisamment de points de DP à la date d'expiration de la certification?

Si les entraîneurs ne rencontrent pas l'exigence d'une «re-certification», leur statut dans le Casier affichera «non renouvelé». Si un tel entraîneur choisit de rester actif, il aura alors les options suivantes pour redevenir « certifié »:

Compléter la PDE en ligne - seulement si cet entraîneur ne l'a jamais fait par le passé. Cependant, chaque entraîneur doit compléter ce module au moins une fois dans sa vie. Même si l'entraîneur accumule les points requis mais que cet entraîneur n'a pas terminé cette évaluation, le statut certifié ne sera pas renouvelé.

Compléter les activités de DP qui donneront des points à ajouter aux points précédemment accumulés par l'entraîneur. Une fois que le seuil de points pour une certification donnée est atteint, le statut certifié sera déclenché et une nouvelle période de 5 ans sera accordée à l'entraîneur.

Faire un examen défi pour un contexte d'entraînement donné: les frais de cours et d'évaluation de Judo Canada s'appliqueront conformément à la politique du PNCE - voir page 34:

http://www.judocanada.org/wp-content/uploads/2018/07/NCCP-Policy2018_Final-FR.pdf